

Mettre en œuvre un projet d'administration électronique (e-administration)

OBJECTIFS:

- Identifier les objectifs et les enjeux de l'administration électronique
- Maîtriser les spécificités juridiques pour prévenir les risques
- Bénéficier d'exemples concrets de mise en œuvre d'e-administration

PROGRAMME:

La simplification et la dématérialisation des services publics

- Les enjeux de l'e-administration : technique, RH, procédures, réglementation
- L'adaptation au temps et aux besoins des usagers à l'ère du tout numérique
- Les cinq niveaux d'e-administration

La sécurité et l'interopérabilité des données

- Les enjeux et principes
- Le point sur l'actualité juridique : les référentiels
- Le socle minimal de sécurité : les différents niveaux et leurs conséquences juridiques

La lutte contre le risque de fracture numérique

- Le risque de rupture d'égalité entre les usagers du service public
- La mise en place de services adaptés pour former les usagers éloignés du numérique
- L'obligation de dématérialisation à l'horizon 2022 : le plan national pour un numérique inclusif

1 journée

Elu.e.s, agents et cadres des collectivités territoriales, salarié.e.s du secteur privé.

CONTACT INSCRIPTION:

M. Gregoire CARON

Directeur développement

inscription@iepp.fr

[Demande de devis](#)